

Assemblée régulière du Conseil municipal de Piedmont tenue le 2 février 2009 à 20h00, en la salle de l'Hôtel de ville, sous la présidence de son Honneur le Maire, M. Clément Cardin, et à laquelle étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers suivants : Lyne Picard, Claudette Laflamme, Ann Marie Colizza, Normand Durand, Claude Brunet et Gilles Dazé.

### ORDRE DU JOUR

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 janvier 2009
3. Acceptation des comptes payables au 31 janvier 2009 ainsi que des comptes payés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009.
4. Correspondance :
  - a) M.R.C. des Pays-d'en-Haut Procès-verbal -Assemblée de décembre 2008
  - b) Union des Municipalités du Québec Conseil d'administration 2008-2009
  - c) Fondation médicale des Laurentides Rapport mensuel
  - d) Colloque – Sécurité civile 18-19 février 2009  
Nomination d'un délégué
  - e) Assises annuelles – U.M.Q. 13, 14, 15 et 16 mai 2009  
Nomination des délégués
  - f) M.R.C. des Pays-d'en-Haut Population 2009  
Municipalité de Piedmont : 2 438
  - g) Soupe Populaire Demande de barrage routier  
16 ou 17 mai 2009
  - h) Club « La Toison D'Or » Remerciement – subvention
  - i) La société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut Renouvellement
5. Rapport du Comité de l'environnement
6. Rapport du Comité consultatif d'Urbanisme
7. Rapport du Comité des Travaux publics
8. Rapport du Comité de la Sécurité Publique
9. Rapport du Comité des ressources humaines
10. Rapport - Chambre de commerce de la Vallée
11. Rapport du Comité de la Régie d'assainissement des eaux usées Piedmont/St-Sauveur
12. Rapport du Comité des loisirs
13. Règlement R900-16-09

14. Résolution – Adoption du règlement R900-16-09
15. Avis de motion – Règlement 774-01-09 modifiant le règlement 774-08 (Bassin de taxation)
16. Dispense de lecture – Règlement 774-01-09
17. Résolution – Autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer une convention avec Hydro-Québec
18. Résolution – Autoriser la Municipalité à participer à une conférence de règlement à l'amiable avec la compagnie T.G.C.D.B. Inc. (Travaux chemin du Bois)
19. Résolution – demande de subvention – exposition culturelle – écoliers de l'école Marie-Rose – été 2009
20. Résolution – Demande de subvention – construction de l'abribus
21. Résolution – Cession pour les parcs et espaces verts – lots 2 312 424 et 2 312 462
22. Transport adapté et collectif des Laurentides
23. Résolution – pour appuyer la M.R.C. – demande de subvention – construction – quai de la Gare et le préau
24. Annulation – soldes disponibles – règlements d'emprunt fermés
25. Nomination pro-maire
26. Rapport sur la qualité de l'eau potable
27. Divers
28. Questions du public
29. Levée de l'assemblée

8844-0209

**Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par monsieur Claude Brunet et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

8845-0209

**Acceptation des procès-verbaux**

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par monsieur Gilles Dazé et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée du 5 janvier 2009 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**COMPTES PAYABLES :**

Constantineau Yvan	2 969.29 \$
Accès Laurentides	1 822.93 \$
A.D.T.P.B.L.	100.00 \$
Alain Contant	627.86 \$
Ambulances Michel Crevier	182.75 \$
Association du Loisir municipal	-40.00 \$
AIMQ	225.75 \$

Association des directeurs municipaux	747.95 \$
Automation R.L. Inc.	484.13 \$
Bauval Tech-Mix	777.71 \$
Bélisle et Carrière Inc.	707.28 \$
Bio-Services	247.21 \$
Boisclair et Fils	293.14 \$
Buffet du Domaine	110.05 \$
Le Cafetier Plus Inc.	236.67 \$
Carl Ladouceur Excavation	7 111.13 \$
Centre de camion St-Jérôme	231.39 \$
Centre d'Équipements verts	870.93 \$
CGL Technologies	1 031.68 \$
Corporation des Fleurons du Québec	982.01 \$
Les Coussinets C.G. Bearing Inc.	149.34 \$
Démarrreur St-Jérôme Inc.	282.18 \$
Desrosiers Ford	-46.58 \$
Dessau Inc.	4 046.87 \$
Diéseliste Constantineau Inc.	964.02 \$
Diffusion Strato Inc.	348.78 \$
Distribution Bass Inc.	746.47 \$
Les Distributions d'aqueduc inc.	602.75 \$
Dubo Électrique	304.66 \$
Les Éditions Yvon Blais	602.05 \$
Les Entreprises Dominick Sigouin	1 506.00 \$
Équipe Laurence	7 224.01 \$
Équipement Robert Légaré	693.33 \$
Étude Major et Lazure, notaires	2 092.43 \$
Les excavations André Dubé et Fils	846.56 \$
Formules municipales	388.41 \$
Garage Jean Lefebvre	84.43 \$
Gaston Contant	2 774.99 \$
Gestion Marc Charbonneau	600.00 \$
Gestion Environnementale Nord-Sud	5 886.02 \$
Groupe King	16 317.89 \$
H. Dagenais et Fils	3.66 \$
Les Imprimés Continuum Ltée	970.73 \$
Info Excavation	190.08 \$
International Rive-Nord	145.93 \$
Kenworth St-Jérôme	741.87 \$
Lafarge Canada Inc.	2 431.77 \$
Laurin et Laurin	1 694.95 \$
L'Environnement du Nord	3 765.50 \$
Location Daniel Boivin	16.99 \$
Lumen Inc.	1 659.26 \$
Matériaux Laurentiens	153.47 \$
Mini-Entrepôts de Piedmont	600.00 \$
MRC des Pays-d'en-Haut	115 275.00 \$
Multi-Info	225.75 \$
Myrienne Mailhot	1 185.00 \$
Pétrole Pagé	35 791.35 \$
PGGovern	35 053.34 \$
Pièces d'autos St-Jérôme	276.04 \$
Pièces d'autos R. Therrien	1 715.11 \$
Plomberie Brébeuf Inc.	1 325.15 \$
Plomberie Richard	1 721.34 \$
Praxair Canada	102.13 \$
Prévost, Fortin d'Aoust	564.38 \$
Produits pétroliers Intergaz	-118.98 \$
Publication CCH Ltée	393.93 \$
Les Publications Laurentiennes	268.65 \$
Les Publications du Québec	61.63 \$
Pyromont	1 011.31 \$
Recyclage Ste-Adèle	543.05 \$
Régie Interm. Des déchets de la Rouge	41 981.67 \$
Régi d'Assainissement des Eaux	112 044.21 \$
Ressorts Mirabel	338.81 \$

Restauration Mimar	98.09 \$
R. Marcil et Frères	22.05 \$
Roger Vivier Lettrage	3 300.00 \$
Sani-Laurentides	1 791.55 \$
Serrurier Benoit Guindon	162.54 \$
Services d'entretien Optimum	1 693.13 \$
Société Raynald Mercille	8 469.68 \$
Solmatech	2 175.10 \$
S.P.C.M.	1 010.23 \$
SPI Sécurité	433.85 \$
Telus Mobilité	1 034.08 \$
Ventes Ford Élite	72.43 \$
Ville de Prévost	1 205.10 \$
Vis Plus	276.86 \$
	<hr/>
	450 012.24 \$
Crédit:	205.56 \$
<b>Grand Total</b>	<b>450 217.80 \$</b>

**COMPTES PAYÉS**

# chèque	Nom du Fournisseur	Explication	Montant
52189	9121-5046 Québec inc.	Remboursement taxes	1 600,63 \$
52190	9121-5046 Québec inc.	Remboursement taxes	1 825,75 \$
52191	Béton Provincial Ltée	Remboursement taxes	3 584,22 \$
52192	Marcel Deslauriers	Remboursement taxes	2 016,00 \$
52193	Les Stations de la Vallée	Remboursement taxes	820,82 \$
52194	Municipalité de Piedmont	Transfert	32 472,41 \$
52195	Municipalité de Piedmont	Transfert	16 117,92 \$
52196	Société Canadienne des postes	Publipostages	590,60 \$
52197	Élisa Cournoyer	Novembre - Décembre	375,00 \$
52198	Édith Proulx	Décembre	203,58 \$
52199	Gilles Dazé	Déplacement	60,80 \$
52200	Bell Canada	Janvier	969,54 \$
52201	Bell Mobilité Pagett	Janvier	5,64 \$
52203	Hydro-Québec	Électricité	1 143,69 \$
52204	Mont-St-Sauveur international	Remboursement taxes	1 096,00 \$
52207	Ada Achilla	Remboursement taxes	200,00 \$
52208	Stéphane Dufort	Remboursement taxes	150,30 \$
52209	Les gestions Legagest MM Ltée	Remboursement taxes	110,81 \$
52210	Nadine Audray Gilbert	Remboursement taxes	425,64 \$
52211	Danielle Labrèche	Remboursement taxes	614,01 \$
52212	Carole Lalonde	Remboursement taxes	1 114,79 \$
52213	David Mance	Remboursement taxes	100,46 \$
52214	MCAP Service Corporation	Remboursement taxes	576,07 \$
52215	Chantal Prévost	Remboursement taxes	553,92 \$
52216	Jean Séguin	Remboursement taxes	589,68 \$
52218	Hydro-Québec	Électricité	1 556,21 \$
52219	SSQ	Janvier	3 302,97 \$
52221	Chambre de commerce	Aide financière 2009	18 000,00 \$
52222	FADOQ - Région Laurentides	Adhésion 2009	100,00 \$
52223	La Maison des jeunes	Janvier 2009	666,66 \$
52224	Maison de soins palliatifs	Aide financière 2009	500,00 \$
52225	Robert Reeves	Remb Dépôt de garantie	13 887,49 \$
52267	Guylain Forget	Déplacement	26,00 \$
52268	Hydro-Québec	Électricité	4 641,15 \$
52269	Isabelle Filion	Entretien janvier	600,00 \$
52270	ABC Rive-Nord	Décompte no. 3	2 767,65 \$

52271	Asphalte Desjardins inc.	Décompte final	24 755,21 \$
52272	Équipe Landco inc.	Décompte no. 1	62 641,94 \$
52273	MBN Construction inc.	Décompte no. 2	112 127,17 \$
52274	Hydro-Québec	Électricité	280,60 \$
52275	Rogers Télécom	Janvier	37,70 \$
52276	Cogeco câble canada inc.	Février 2009	145,50 \$
52277	Ministre des finances	Permis alcool	35,00 \$
52278	Ass. du loisir municipal	Conférence	40,00 \$
52279	Financière Manu-vie	Remise décembre	2 030,42 \$
52280	Syndicat des travailleurs	Remise décembre	776,78 \$
52281	CARRA	Remise décembre	1 386,86 \$
52282	Claude Brunet	Réunion	69,20 \$
52283	Desjardins sécurité financière	Remise décembre	4 964,76 \$
52284	Hydro-Québec	Électricité	377,43 \$
52285	Société Canadienne des postes	Publipostages	156,77 \$
52286	Hydro-Québec	Électricité	2 820,53 \$
52287	Gilbert Aubin	Déplacement nov - déc	321,20 \$

**Grand Total : 326 333,48 \$**

8846-0209

**ACCEPTATION DES COMPTES PAYABLES AU 31 JANVIER 2009 AINSI  
QUE DU RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER COMPTES PAYÉS  
DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2009**

**ATTENDU** le certificat de disponibilité émis par le Secrétaire-trésorier;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par Lyne Picard et résolu à l'unanimité que les comptes payables au 31 janvier 2009 ainsi que les comptes payés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 soient acceptés tels que présentés.

**ADOPTÉE**

**Correspondance**

**M.R.C. des Pays-d'en-Haut**

Dépôt du procès-verbal de l'assemblée du 9 décembre 2008.

**Union des Municipalités du Québec**

Présentation du Conseil d'administration 2008-2009. La représentante de la région des Laurentides (région 15) au Conseil d'administration est Madame Deborah Bélanger, mairesse de Rivière-Rouge.

**Fondation médicale des Laurentides –**

Dépôt du rapport mensuel

8847-0209

**Colloque – Sécurité Civile – 18 et 19 mai 2009 - Délégué**

Il est proposé par Madame Ann Marie Colizza, appuyé par Madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que Monsieur Gilles Dazé soit autorisé à participer au colloque sur la Sécurité Civile qui aura lieu les 18 et 19 février 2009 à St-Hyacinthe.

Que le service de la trésorerie soit et est autorisé à rembourser sur présentation d'un compte de dépenses tous les frais relatifs à cette participation.

**ADOPTÉE**

8848-0209

**Assises Annuelles – 13 au 16 mai 2009 - Délégués**

Il est proposé par Monsieur Claude Brunet, appuyé par Monsieur Normand Durand et résolu unanimement que Monsieur le Maire Clément Cardin et Madame la conseillère Lyne Picard, soient autorisés à participer aux assises annuelles de l'union des Municipalités du Québec qui se tiendront dans la région de l'Outaouais du 13 au 16 mai 2009.

Que le service de la trésorerie soit et est autorisé à rembourser sur présentation d'un compte de dépenses tous les frais relatifs à ces participations.

**ADOPTÉE**

**MRC des Pays-d'en-Haut – Population Piedmont 2009 : 2438**

Dépôt d'un document faisant état de la population de la M.R.C. des Pays-d'en-Haut selon le décret publié dans la *Gazette officielle du Québec* au 21 janvier 2009. La population de Piedmont est de 2 438 citoyens et représente 6.5% de la population du territoire de la M.R.C. des Pays-d'en-Haut.

8849-0209

**Soupe Populaire – barrage routier 16 ou 17 mai 2009**

**ATTENDU** la demande de la Soupe populaire de la Vallée de Saint-Sauveur de tenir un barrage routier à l'intersection des chemins Avila et des Pentes le 16 ou 17 mai 2009;

**DONC**, il est proposé par Monsieur Claude Brunet, appuyé par Madame Lyne Picard et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont autorise la Soupe populaire de la Vallée de St-Sauveur à tenir un barrage routier à l'intersection des chemins Avila et des Pentes le 16 ou 17 mai 2009, pour une activité de levée de fonds.

Il est bien entendu que les représentants de la Soupe populaire devront prendre tous les moyens afin d'assurer la sécurité de leurs bénévoles et qu'une copie de cette résolution soit transmise à la Régie intermunicipale de Police de la Rivière du Nord.

**ADOPTÉE**

**Club la Toison d'Or – Remerciement subvention**

Copie d'une lettre de remerciements pour la subvention qui leur a été remise pour l'année 2009.

8850-0209

**Société d'histoire et de généalogie - Renouvellement**

**ATTENDU** le certificat de disponibilité émis par le Secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Monsieur Gilles Dazé, appuyé par Madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont procède à son adhésion à la Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut pour l'année 2009, et verse de ce fait la somme de 100,00 \$ à ladite Société.

**ADOPTÉE**

**Rapport du Comité de l'environnement**

Madame Ann Marie Colizza fait un rapport sur les activités du comité de l'environnement ainsi que sur les activités de Tricentris.

Pour ce qui est des matières recyclables recueillies sur le territoire de la Municipalité de Piedmont, elles se lisent comme suit :

Janvier 2009 : 45,74 tm comparativement à 36.78 tm en 2008

Pour l'année 2008 : 462.63 tm comparativement à 377.24 tm pour 2007.

8851-0209

### **Subvention – Tricentris**

**ATTENDU** le certificat de disponibilité émis par le Secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Madame Ann Marie Colizza, appuyé par Monsieur Claude Brunet et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont verse une subvention au montant de 1 805 \$ au Centre de tri Tricentris.

### **ADOPTÉE**

Madame Colizza informe aussi les citoyens que lors de la dernière réunion des membres du Comité de l'Environnement une étude a été faite sur l'ébauche d'une politique environnementale, laquelle sera soumis aux citoyens incessamment.

### **Rapport du comité consultatif d'urbanisme**

Monsieur Normand Durand fait un rapport sur les activités du comité consultatif d'urbanisme.

8852-0209

### **Chemin Avila – Lot 4 223 235 – Construction d'un bâtiment commercial**

**ATTENDU QUE** le bâtiment présente des caractéristiques architecturales intéressantes;

**ATTENDU QUE** les couleurs proposées sont sobres et s'intègrent avec les bâtiments avoisinants;

**ATTENDU QU'**un aménagement paysager doit être effectué le long de la propriété afin de poursuivre l'aménagement et le trottoir débutés par la Municipalité;

**ATTENDU QUE** la Municipalité paiera les frais pour les plans d'aménagement paysager le long du chemin Avila tandis que le propriétaire s'engage à payer lesdits aménagements incluant la construction du trottoir;

**ATTENDU** les recommandations favorables du comité consultatif d'urbanisme;

**DONC** il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont **ACCEPTE** les plans déposés le 4 novembre 2008 relativement à la construction d'un futur bâtiment sur le lot 4 223 235 sur le chemin Avila.

Que la directrice du service de l'urbanisme soit autorisée à émettre un permis en ce sens.

Ladite résolution remplace la résolution portant le numéro 8808-1208, adoptée en décembre 2008.

### **ADOPTÉE**

### **Rapport du comité des travaux publics**

Monsieur Claude Brunet fait un résumé des activités du comité des travaux publics et plus spécifiquement un court résumé du procès-verbal de l'assemblée du 14 janvier 2009.

### **Décompte final – travaux chemin du Bois**

8853-0209

**ATTENDU** les recommandations de paiements d'Équipe Laurence en date du 28 janvier 2009;

**DONC**, il est proposé par Monsieur Claude Brunet, appuyé par Madame Lyne Picard et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont accepte le décompte final numéro 5 et libère la retenue tel que proposé par Équipe Laurence et procède de ce fait au paiement de la somme de 19 622,02 \$ pour les travaux effectués par la firme Travaux de Génie Civil D.B. Inc.  
Que le service de la trésorerie soit autorisé à procéder audit paiement.

**ADOPTÉE**

### **Rapport du Comité de la Sécurité Publique**

M. Gilles Dazé fait un rapport sur les activités du Comité de la sécurité publique et plus spécifiquement un court résumé du procès-verbal de l'assemblée du 13 janvier 2009.

8854-0209

### **Demande de subvention – services policiers municipaux**

**ATTENDU QUE** la Régie de Police intermunicipale de la Rivière du Nord a adopté une résolution pour demander au Gouvernement du Québec de subventionner pour l'entremise du Ministère de la Sécurité publique des municipalités du Québec desservies par un corps de police municipale pour réduire les coûts de leur corps de police municipale à 55% du coût réel;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Piedmont a adopté une résolution identique lors de son assemblée du 2 septembre 2008;

**DONC**, il est proposé par Monsieur Gilles Dazé, appuyé par Madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont appuie la Régie intermunicipale de Police de la Rivière du Nord dans sa demande au gouvernement du Québec de subventionner par l'entremise du Ministère de la Sécurité publique, les municipalités desservies par un corps de police municipale pour réduire les coûts de leur corps de police municipale à 55% du coût réel et de mettre fin par la même occasion à l'iniquité entre les municipalités desservies par un corps de police municipale et celles desservies par la Sûreté du Québec.

**ADOPTÉE**

### **Rapport du Comité des Ressources humaines**

8855-0209

**ATTENDU** les recommandations du Comité des Ressources humaines;

Il est proposé par Monsieur Claude Brunet, appuyé par Madame Lyne Picard et résolu unanimement que Madame Lise Fournelle soit embauchée comme personne salariée à l'essai responsable de la perception des taxes, du secrétariat des travaux publics et des loisirs, ainsi qu'à la réception.

Son salaire sera celui établi dans la convention collective en vigueur. Madame Fournelle a débuté ses fonctions le 8 décembre 2008.

**ADOPTÉE**

**Salaires des cadres pour l'année 2009**

8856-0209

**ATTENDU** les recommandations du Comité des Ressources humaines;

Il est proposé par Monsieur Claude Brunet, appuyé par Madame Lyne Picard et résolu unanimement que le salaire du personnel cadre pour l'année 2009, soit celui établi par ledit Comité et faisant partie de la politique des cadres ce qui représente en moyenne une augmentation de 2.5 %.

**ADOPTÉE**

**Rapport – Chambre de commerce de la Vallée**

Mme Ann Marie Colizza fait un rapport des activités de la Chambre de Commerce de la Vallée de Saint-Sauveur et plus spécifiquement, informe les citoyens sur les sujets suivants :

- Site web de la Chambre De Commerce;
- États financiers
- Plan d'action
- Salons vacances 2009, ainsi que le guide touristique

**Rapport du Comité de la Régie d'Assainissement des Eaux Usées Piedmont St-Sauveur**

Monsieur Claude Brunet fait un résumé des activités du Comité de la Régie d'Assainissement des Eaux Usées Piedmont St-Sauveur et plus spécifiquement un court résumé du procès-verbal de l'assemblée du 26 janvier 2009. Les sujets discutés lors de cette assemblée étaient principalement les suivants :

- Réparations des bouches d'aérateurs
- Réparation des dommages au regard des Cormiers
- Réparation clôture menant aux étangs
- Remplacement de câbles électriques de certains aérateurs

**Paielement – quote-part**

8857-0209

**ATTENDU** le certificat de disponibilité émis par le secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Monsieur Claude Brunet, appuyé par Madame Lyne Picard et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont verse à la Régie d'Assainissement des Eaux usées Piedmont St-Sauveur, la somme de 56 135,35 \$ représentant le premier versement de la quote-part, que la Municipalité de Piedmont doit payer à la Régie d'Assainissement des Eaux usées Piedmont-St-Sauveur durant l'année 2009.

**ADOPTÉE**

**Rapport du Comité des Loisirs**

Madame Lyne Picard fait un résumé des activités du Comité des loisirs et fait un court résumé du procès-verbal de l'assemblée du 21 janvier 2009. Les sujets discutés étaient entre autres :

- Adhésion de la Municipalité au programme « Équi T-É »
- Pancarte pour les sentiers « Wizard Piedmont » interdisant certaines activités, telles motoneige et VTT

Activités – plaisirs sur neige le 14 février 2009  
Comité d'action locale des Pays-d'en-Haut dans le cadre de Québec en forme

8858-0209

**Permis de boisson – activités plaisirs sur neige**

Il est proposé par Madame Lyne Picard, appuyé par Madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que le directeur général soit autorisé à signer tous les documents pour la demande de permis de boisson afin de distribuer de la boisson lors de l'activité Plaisirs sur neige qui sera tenue le 14 février 2009.

**ADOPTÉE**

**Règlement R 900-16-09**

**Règlement concernant la circulation et le stationnement**

**RÈGLEMENT N° R900-16-09**

RÈGLEMENT CONCERNANT LA CIRCULATION  
ET LE STATIONNEMENT

---

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piedmont a adopté un règlement concernant la circulation et le stationnement ;

**ATTENDU** que par ledit règlement, la Municipalité autorise l'installation de panneaux de signalisation aux endroits approuvés par le conseil municipal ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de modifier ledit règlement;

**ATTENDU** qu'un avis de motion a été donné à l'assemblée régulière du 5 janvier 2009 ;

**DONC**, il est proposé et résolu unanimement que le règlement portant le numéro R900-97 et ses amendements, soit modifié comme suit :

**ARTICLE I**

L'annexe « R », lequel fait référence aux limites de vitesse est modifié en date de l'adoption du présent règlement comme suit :

**Limite de vitesse : 30 km/h**

S'applique à l'ensemble du réseau routier municipal à l'exception des rues et chemins énumérés ci-dessous.

**Limite de vitesse : 50 km/h:**

Avila (chemin)	
Cormiers (chemin des)	
Frênes (chemin des)	
Gare (rue de la)	
Jean-Adam (chemin)	
Montagne (chemin de la)	
Pentes (chemin des)	
Peupliers (chemin des)	1 <sup>ère</sup> section jusqu'à l'intersection du chemin des Chênes
Principale (rue)	
Rivière (chemin de la)	Section sud à partir du parc linéaire

**Limite de vitesse : 70 km/h**

Laurentides (boulevard) Sud et nord à partir des limites de la Municipalité de Piedmont et la Ville de Ste-Adèle jusqu'au Grand Ruisseau

**Limite de vitesse : 90 km/h**

Laurentides (boulevard) Sud et nord à partir du Grand Ruisseau jusqu'aux limites des municipalités de Piedmont et de Ste-Anne-des-Lacs

**ARTICLE II**

La Municipalité demande à son service technique d'installer la signalisation appropriée.

**ARTICLE III**

Le présent règlement modifie l'annexe « R » du règlement R-900-97 et ses amendements.

**ARTICLE IV**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

\_\_\_\_\_  
**CLÉMENT CARDIN**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**GILBERT AUBIN**  
Secrétaire-trésorier

8859-0209

**Adoption du règlement R 900-16-09**  
**Règlement concernant la circulation et le stationnement**

Il est proposé par Monsieur Gilles Dazé, appuyé par Madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que le règlement portant le numéro R900-16-09 concernant la circulation et le stationnement sur le territoire de la Municipalité soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**Avis de motion – règlement numéro 774-01-09**

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur Claude Brunet, échevin, à l'effet qu'il présentera lors d'une prochaine assemblée le règlement portant le numéro 774-01-09 qui se veut un amendement au règlement numéro 774-08 lequel décrétait le prolongement ru réseau d'égout sur une section du chemin Gérard, jusqu'au chemin du Bois, de la section ouest du chemin du Bois à partir du chemin Gérard jusqu'à son extrémité, le chemin des Sapins et la réfection complète desdits chemins et un emprunt de 369 000 \$ pour en acquitter le coût.

8860-0209 **Dispense de lecture – règlement numéro 774-01-09**

Il est proposé par Monsieur Claude Brunet, appuyé par Monsieur Gilles Dazé et résolu unanimement que dispense de lecture soit faite relativement au règlement numéro 774-01-09 à raison qu'une copie dudit règlement a été remis aux élus avant son approbation et que le règlement sera disponible à la population lors de son adoption.

**ADOPTÉE**

**Autorisation – signatures convention avec Hydro-Québec**

8861-0209

**ATTENDU QUE** le promoteur « Dubé Lavoie » désire enfouir les fils électriques à l'extrémité du chemin des Cormiers ainsi que le chemin des Sorbiers;

**ATTENDU** la réglementation municipale;

**DONC**, il est proposé par Monsieur Claude Brunet, appuyé par Madame Lyne Picard et résolu unanimement que Monsieur le Maire et le Secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Piedmont une convention avec Hydro-Québec relativement à l'enfouissement des câbles dans le secteur des chemins des Cormiers et des Sorbiers.

**ADOPTÉE**

8862-0209 **Participation de la Municipalité à une conférence de règlement à l'amiable avec la compagnie T.G.C.D.B. Inc. – travaux chemin du Bois**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piedmont a un litige relativement aux travaux exécutés chemin du Bois à partir de la rue Principale jusqu'au chemin de la Corniche;

**ATTENDU QUE** les travaux ont été exécutés par la compagnie T.G.C.D.B. Inc. (Travaux de Génie Civil D. B. Inc);

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piedmont veut régler à l'amiable ledit litige;

**DONC**, il est proposé par Monsieur Claude Brunet, appuyé par Madame Lyne Picard et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont offre à la compagnie T.G.C.D.B. Inc., de participer à une conférence de règlement à l'amiable afin de trouver une solution au litige.

**ADOPTÉE**

8863-0209 **Exposition culturelle – demande de subvention**

**ATTENDU QU'**en mai 2009 il y aura une exposition culturelle qui sera présentée aux écoliers de l'École Marie Rose, de l'École La Vallée, ainsi qu'au grand public, exposition qui mettra les gens en contact avec des personnages et des animaux de la Nouvelle-France dans une atmosphère respectant rigoureusement les critères en histoire.

**ATTENDU** la demande de subvention du concepteur Monsieur Alain Messier;

**DONC**, il est proposé par Madame Lyne Picard, appuyé par Monsieur Claude Brunet et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont verse la somme de 500 \$ à Monsieur Alain Messier dans le cadre de la tenue de l'exposition culturelle en mai prochain.

**ADOPTÉE**

8864-0209

**Demande de subvention – construction abribus**

**ATTENDU QU'** à l'été 2008 la Municipalité a construit un abribus offrant ainsi aux utilisateurs du transport communautaire un meilleur confort et une sécurité accrue lors de l'attente de l'autobus;

**ATTENDU QUE** le coût d'un tel abri est de 9 190 \$;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piedmont projette la construction de d'autres abris;

**DONC**, il est proposé par Madame Ann Marie-Colizza, appuyé par Monsieur Gilles Dazé et résolu unanimement de demander une subvention au Transport Collectif Intermunicipal des Laurentides, afin d'aider la Municipalité dans la réalisation de la construction d'abribus respectant les critères architecturaux de la Municipalité et que copie de cette résolution soit envoyée à la M.R.C. des Pays-d'en-Haut.

**ADOPTÉE**

8865-0209

**Cession pour parcs et espaces verts lot 2 312 424 et 2 312 462**

**ATTENDU QUE** le promoteur désire procéder à la construction d'un bâtiment commercial sur le lot 2 312 424;

**ATTENDU QUE** ledit promoteur offre à la Municipalité, en compensation à une opération cadastrale, la cession du lot 2 312 462 plus une somme de 3 000 \$;

**ATTENDU QUE** sur ledit lot 2 312 462 se trouve un ruisseau;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piedmont désire protéger les cours d'eau et plus spécifiquement ceux situés à proximité de notre source d'eau potable;

**DONC**, il est proposé par Monsieur Claude Brunet, appuyé par Madame Lyne Picard et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont accepte la proposition du promoteur et reçoive en contrepartie de l'opération cadastrale du lot 2 312 424, le lot 2 312 462 ainsi qu'une somme de 3000 \$.

Il est bien entendu que tous les frais reliés à la transaction permettant à la Municipalité de Piedmont de devenir propriétaire du lot 2 312 462, soient à la charge du promoteur.

**ADOPTÉE**

8866-0209

**Transport adapté et collectif des Laurentides**

**ATTENDU** le certificat de disponibilité émis par le Secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Monsieur Claude Brunet, appuyé par Madame Lyne Picard et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont verse au Transport adapté et collectif des Laurentides, la somme de 5 851,20 \$ représentant la quote-part de la Municipalité de Piedmont pour l'année 2009.

De plus la Municipalité de Piedmont confirme que Monsieur Claude Brunet est le représentant de la municipalité auprès dudit organisme.

**ADOPTÉE**

8867-0209

**Appui à la M.R.C. des Pays-d'en-Haut**  
**Construction d'un quai de gare et préau – demande de subvention**

**ATTENDU QU'**en 2009, la M.R.C. des Pays-d'en-Haut, conjointement avec la Municipalité de Piedmont construira une salle polyvalente adjacente à la gare de Piedmont;

**ATTENDU QUE** la M.R.C des Pays-d'en-Haut et la Municipalité de Piedmont veulent aussi construire en 2009, un quai de gare et un préau face audit bâtiment;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à une demande de subvention pour la construction de ces infrastructures;

**DONC**, il est proposé par Madame Lyne Picard, appuyé par Monsieur Claude Brunet et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont appuie la M.R.C. des Pays-d'en-Haut dans sa demande de subvention pour la construction d'un quai de gare et d'un préau face à la salle polyvalente adjacente à la gare de Piedmont.

**ADOPTÉE**

8868-0209

**Annulation – soldes disponibles – règlement d'emprunt**

**ATTENDU QU'**il y a des soldes disponibles sur certains règlements d'emprunt fermés;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'annuler lesdits soldes disponibles;

**DONC**, il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Monsieur Gilles Dazé et résolu unanimement que les soldes disponibles sur règlements d'emprunt fermés suivants soit annulés, à savoir :

Règlement 713-05 : 1 889,00 \$  
Règlement 716-05 : 6 000,00 \$  
Règlement 722-06 : 11 864,00 \$  
Règlement 737-06 : 12 206,63 \$  
Fonds de roulement : 4 428,00 \$

**ADOPTÉE**

8869-0209

**Nomination – pro-maire**

Il est proposé par Madame Lyne Picard, appuyé par Monsieur Claude Brunet et résolu unanimement, que Madame Claudette Laflamme soit nommée pro-maire pour les mois de mars, avril, mai et juin 2009 et qu'elle soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tous les chèques, documents et autres en l'absence du Maire.

**ADOPTÉE**

**Rapport sur la qualité de l'eau potable**

M. Cardin fait un rapport sur la qualité de l'eau potable et mentionne que l'eau est d'excellente qualité et comme toutes les autres eaux de la région des Laurentides la dureté de l'eau est moyenne et présentement la municipalité ne procède pas à la chloration de son réseau d'aqueduc.

**Questions du public**

***Mme Guertin demande si la Municipalité a reçu le rapport de la compagnie CGI pour l'étude de la protection incendie et classement d'assurance.***

M. le maire informe les citoyens présents que la Municipalité doit recevoir le rapport final à la mi-février.

***Mme Guertin demande aussi si la Municipalité a reçu des informations relativement à la réfection du pont Gagliési.***

Monsieur le maire informe les citoyens présents que la réfection ou la construction du pont Gagliési ne se réalisera pas en 2009, mais qu'une rencontre est prévue avec les représentants du Ministère des Transports à la fin février, début mars et qu'une orientation des travaux sera plus précise à ce moment là.

***Madame Guertin demande quand le site internet de la Municipalité sera modifié***

Monsieur le Maire informe les citoyens présents que le site web de la municipalité sera réalisé dans les prochaines semaines.

8870-0209

**Levée de l'assemblée**

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

**ADOPTÉE**

---

**CLÉMENT CARDIN,  
MAIRE**

---

**GILBERT AUBIN,  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**